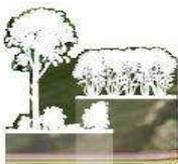


**CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE
DU
HAUT-CABARDES ET DU HAUT-MINERVOIS**

Bilan Programme Action 2009



Préambule

La charte forestière de territoire du Haut-Cabardès et Haut-Minervois lancée en novembre 2005 a clôturé son troisième programme d'actions annuel en mai 2010. Il est maintenant temps d'analyser ce qui a été réalisé à l'occasion de cette année pour mieux préparer et orienter le programme 2010.

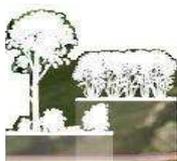
Le programme 2009 a été marqué par l'établissement d'actions fortes sur la mobilisation du bois avec des études de la moyenne et grande propriété forestière sur le territoire de la charte, une action foncière sur le petit parcellaire et des contacts avec les propriétaires forestiers. La Fête de la Forêt et du Bois a quant à elle été transformée pour se dérouler sur trois jours et offrir un contenu plus varié.

Nous allons présenter action par action un bilan des travaux 2009 et essayer d'en tirer des enseignements pour être plus performant encore en 2010.

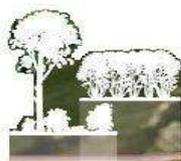


SOMMAIRE

• Tableau de synthèse des actions	P 3
• Une année marquée par un effort vers la mobilisation de la ressource	P 4
• Bilan détaillé	
- Suivi des dispositifs de balivage et détournage de la châtaigneraie	P 6
- Evaluation des plans simples de gestion en cours de validité	P 10
- Animation et diagnostic des propriétés sous RSAAC	P 14
- Incitation à la réalisation de documents de gestion	P 19
- Action foncière sur le territoire de la charte	P 23
- Semaine du Bois	P 27
- Relais des formations sur la production et la commercialisation de châtaignes en Haut-Minervois	P 31
- Bilan carbone de la filière bois énergie du territoire	P 37
- Fête de la Forêt et du Bois	P 40
- Communication, présentation de la Charte aux événements ponctuels	P 43
• Conclusion	P 46
• Annexe : Les avancées de la charte depuis son commencement	P 47



	Contenu	Année	Montant T.T.C	Avancement
OBJECTIF 1 : Amélioration des peuplements forestiers	1) Suivi des dispositifs de balivages et détournage de la châtaigneraie	2009	1 727,50	REALISE
	2) Evaluation des plans simples de gestion en cours de validité	2009	4 851,00	REALISE
OBJECTIF 2 : Garantir la mobilisation des bois	3) Animation et diagnostic des propriétés sous RSAAC	2009	10 904,30	REALISE
	4) Incitation à la réalisation de documents de gestion	2009	4 187,50	REALISE
	5) Action foncière sur le territoire de la charte	2009	11 340,00	REALISE
OBJECTIF 3 : Créer une filière bois châtaignier à l'échelle du territoire	6) Semaine du bois	2009	2 280	REALISE
OBJECTIF 4 : Organiser / favoriser une filière châtaigne	7) Relais des formations sur la production et la commercialisation de châtaignes en Haut- Minervois	2009	1 520,00	En partie réalisé
OBJECTIF 5 : structuration locale du bois énergie	8) Bilan carbone de la filière bois énergie du territoire	2009	2 280,00	REALISE
OBJECTIF 6 : Organisation de l'accueil du public en forêt	9) Fête de la Forêt et du Bois	2009	10 640,00	REALISE
	10) Communication, présentation de la charte aux évènements ponctuels	2009	2 480,00	REALISE
Total			52 210,30	



Une année forte pour la mobilisation de la ressource

Ce troisième programme d'action de la charte forestière du Haut-Cabardès et Haut-Minervois s'est axé fortement sur la dimension mise à disposition de la ressource.

L'idée était que, pour lancer une filière dynamique, le préalable à la vente de bois sur le territoire était d'en avoir de bonne qualité et en quantité suffisante.

Il a donc été décidé de lancer des actions qui permettraient à la fois d'avoir une idée plus précise de l'état de la gestion faite par les propriétaires des moyennes et grandes parcelles et d'autre part de contacter ces propriétaires pour les sensibiliser aux avantages d'une gestion au long terme et de les conseiller sur leur patrimoine forestier.

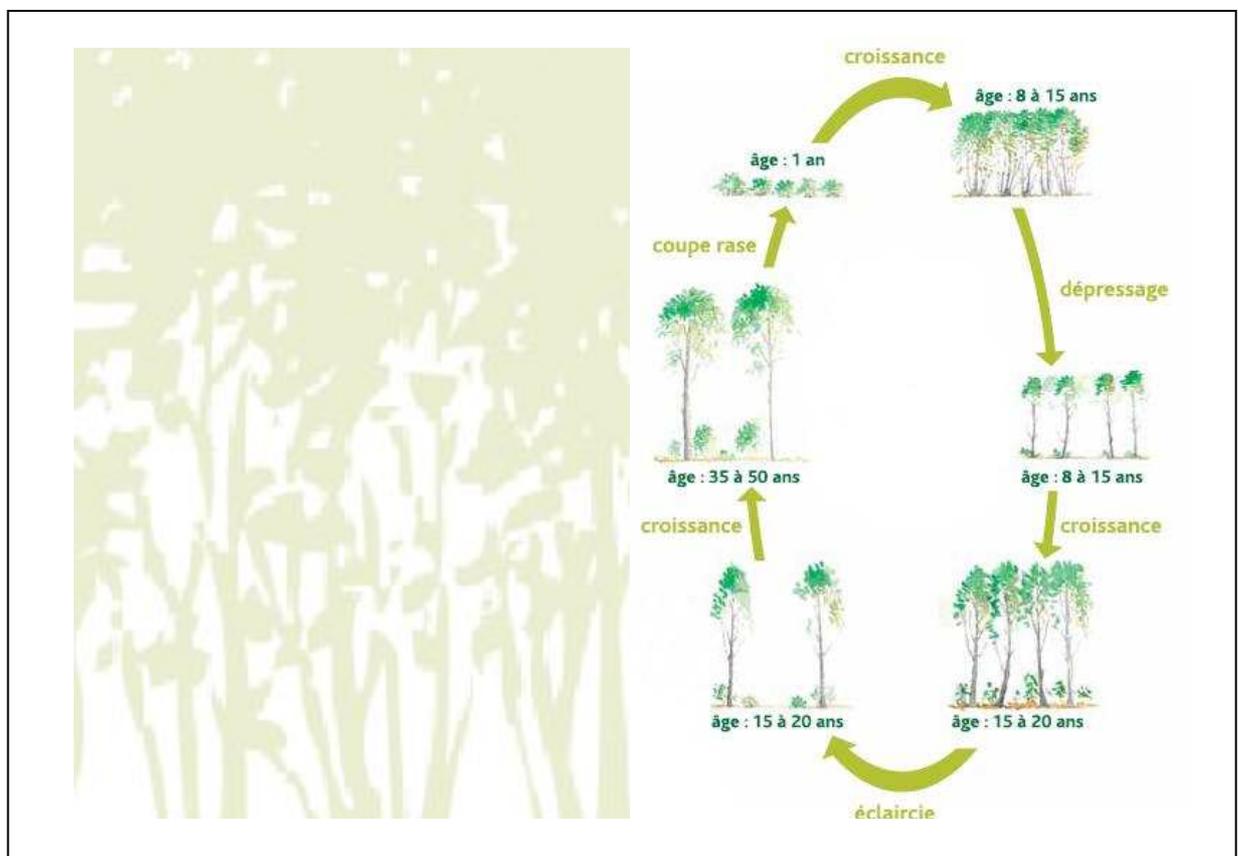
Enfin pour les petites parcelles, une action d'animation a été entreprise sur une zone à potentiel pour tenter de regrouper des parcelles, de supprimer les enclaves et d'optimiser les accès routiers en vue de faciliter l'exploitation de la zone.

La troisième année de mise en œuvre du programme d'actions de la Charte a permis d'aboutir à des actions ayant des répercussions concrètes sur le territoire :

- L'intégration au réseau de mesures de l'ONF et du CRPF de deux placettes.
- Des conseils personnalisés et des évaluations de peuplements possédés par les propriétaires afin de préparer d'éventuels travaux sylvicoles.
- Un bilan de la gestion des grandes parcelles forestières sur le territoire de la charte.
- Un conseil personnalisé aux propriétaires de parcelles moyennes qui en ont fait la demande.
- Une animation auprès des propriétaires de petites parcelles sur un versant allant de Mas Cabardès à Latourette Cabardès sur le regroupement du foncier.
- Un accompagnement des formations du Haut-Minervois sur la production de châtaignes.
- Le bilan carbone de l'activité de la filière bois énergie du territoire.
- Une participation à la Semaine du Bois organisée par Arfobois au plan régional sur la filière bois.
- Une participation active de la Charte à divers événements départementaux et régionaux autour du bois à des fins de communication et de sensibilisation au travail de la Charte.
- Trois journées d'accueil du public à la mi-septembre 2009 autour de la forêt et de la ressource bois permettant de faire connaître l'existence de la charte au plus grand nombre, les offres de formations aux métiers de la forêt aux scolaires, de sensibiliser le public à la ressource bois à travers une journée festive et enfin d'échanger avec des professionnels de la filière bois énergie sur l'état des lieux audois lors d'une conférence.

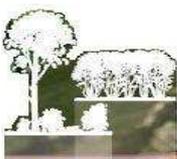


Objectif 1 : Amélioration des Peuplements Forestiers



Les objectifs sont décrits dans le document « Orientations et stratégies » de la charte.

- **Suivi des dispositifs de balivage et détournage de la châtaigneraie**





- Suivi des dispositifs de balivage et détournage de la châtaigneraie



Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre : CRPF et l'animateur de la charte

Objet initial de l'action :

- Contact avec les propriétaires des taillis de châtaignier améliorés en 2007 pour assurer l'accès au site.
- Installation de deux dispositifs de mesures sur deux sites sur lesquels ont eu lieu une amélioration (limites, description de milieu).
- Intégration des placettes aux réseaux de suivi du CRPF pour les placettes de Roquefère et de l'ONF pour une placette en forêt départementale.

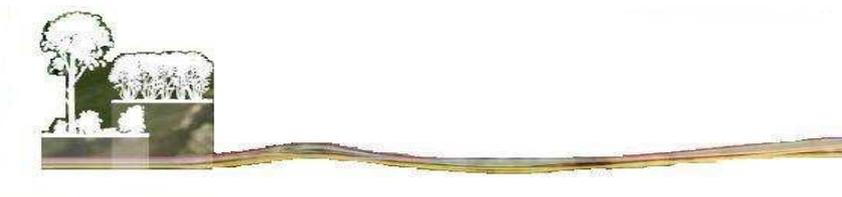
Référence :

- Action préfigurative Charte Forestière : Chantier expérimental d'éclaircie.

Evaluation de l'action

Travail effectué :

Prise de contact avec les propriétaires des parcelles sur lesquelles ont été pratiquées les améliorations de peuplement (éclaircie et dépressage).



Profiter d'un des rares sites améliorés sur le territoire pour servir de base de référence pouvant être suivie dans le temps.

Rédaction d'un projet de convention entre les propriétaires et la Communauté de communes du Haut-Cabardès.

Prise de mesure et installation de dispositifs de suivi sur les parcelles.

Intégration au réseau de placettes de référence du CRPF.

Répercussions immédiates :

- Minimales puisque l'accord avec les propriétaires pour valoriser l'accès au site n'a pas pu aboutir. L'intérêt de l'action se trouvera surtout dans la récolte des données sur le long terme.

Répercussions à long terme :

- Le recueil des informations et mesures sur les placettes permettra de mieux connaître le potentiel des stations de châtaigniers sur le territoire : la croissance des arbres, les différences entre bonnes et mauvaises stations, le bénéfice engendré par les opérations d'amélioration.

Avoir des arguments pour promouvoir les actions d'amélioration de la qualité des arbres auprès des propriétaires

Commentaires

Au moment de l'opération d'éclaircie en 2007, les travaux avaient débordés sur des parcelles de propriétaires qui n'avaient pas été sollicités (Mr et Mme Greffier). Ces habitants ont conçu une certaine défiance vis-à-vis des opérations sylvicoles et refusent aujourd'hui de faire venir des personnes intéressées par la sylviculture sur leur terrain, craignant peut-être aussi un afflux de visiteurs si l'accès est mieux indiqué.

La convention qui devait assurer l'accès au site n'a donc pas pu être signée.

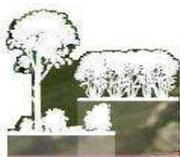
N'ont été réalisés que l'intégration au dispositif de suivi des parcelles (délimitation, mesures initiales complètes et description du peuplement).

Les documents techniques détaillés du CRPF concernant cette action sont sur CD joint (cartes de localisation, fiche technique de présentation de la placette, projet de convention...).



Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	4,5	4,5	0
Coûts travail animateur en euros TTC	608	608	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	1 119,50	1119,50	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	0	0	0
TOTAL TTC	1 727,50	1 727,50	0



FICHE EVALUATION ACTION
Opération d'amélioration de peuplement forestier

GENERALITE

Objectif initial

Intégrer les placettes de Roquefère du site de St-Julien et de forêt départementale aux réseaux de suivi et de mesure du CRPF et de l'ONF. Conventionner avec le propriétaire pour assurer l'accès au site dans un but de sensibilisation.

Objectif final

Sensibilisation des propriétaires à l'amélioration de peuplement par démonstration et suivi de placettes.

Type d'action

- Sensibilisation, promotion
- Travaux
- Etude

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires

FINANCES

somme initiale

1727,50

somme utilisée

1727,50

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur

Tout ce qui était possible de faire à été fait, malheureusement le propriétaire de la zone n'a pas souhaité permettre de renforcer l'accès au site pour favoriser la communication sur l'amélioration de peuplement.

partenaire 1.....

partenaire 2.....

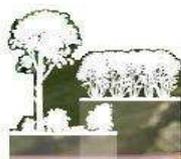
partenaire 3.....

BILAN

satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier terminée

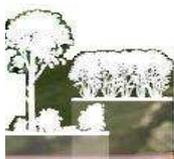


Objectif 2 : Garantir la Mobilisation des Bois



Cet objectif est décrit dans le document « Orientations et stratégies » de la charte

- ***Evaluation des plans simples de gestion en cours de validité***
- ***Animation et diagnostic des propriétés sous RSAAC***
- ***Incitation à la réalisation de documents de gestion***
- ***Action foncière sur le territoire de la charte***



**- Evaluation des plans simples de gestion
en cours de validité**



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Centre Régional de la Propriété Forestière Languedoc Roussillon (CRPF)

Objet initial de l'action :

- Mieux connaître les propriétaires engagés dans l'exploitation forestière.
- Faire un bilan de la production durable de bois sur le territoire.
- Savoir si les plans de gestion sont suivis ou délaissés et si besoin relancer les propriétaires.
- Observer si des parcelles de châtaignier sont concernées et si oui quand les prochains travaux sylvicoles sont prévus.

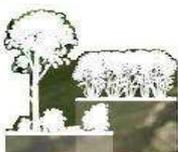


Référence :

Appui technique aide à la décision aux propriétaires

Evaluation de l'Action

**Avoir une vision
d'ensemble de l'état
de la gestion des
grandes parcelles sur
le territoire.**



Travail effectué :

Les documents détaillés de bilan sont toujours en cours de finalisation par le CRPF. Leur contenu général a déjà pu être discuté en comité technique pour établir le 4ème programme d'action.

L'action consiste en l'étude des 36 plans simples de gestion présents sur le territoire de la charte pour une surface de 4850 Ha.

- Synthèse des programmes de coupe et évaluation de la ressource mobilisable à diverses échéances.
- Synthèse des programmes de travaux et évaluation du volant de travaux à réaliser à diverses échéances.
- Evaluation des perspectives de renouvellement des PSG.
- Identification des freins majeurs à la réalisation des opérations.
- Relance de la dynamique de gestion.



Répercussions immédiates :

Connaissance du territoire de la charte sur les grandes surfaces.
Contact des propriétaires et relance de leur intérêt pour la sylviculture dans les cas où le plan simple de gestion a été laissé à l'abandon (succession, ...).

Connaître plus finement où sont situés les grands ensembles, quelles essences sont concernées et si la gestion est dynamique.

Répercussions à long terme :

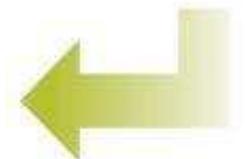
Permet d'établir une cartographie plus fine du territoire informant sur le découpage du foncier et sur les essences présentes qui bénéficiera aux autres futures actions sur la desserte et les contacts aux projets d'exploitation.

Permet de connaître les principaux propriétaires forestiers du territoire toutes essences confondues pour d'éventuelles communications ou actions ciblées. Les propriétaires de grandes surfaces sont les acteurs potentiellement les plus intéressés par les actions forestières de charte et qui sont les plus probablement capables de se saisir des outils que la charte peut leur proposer. C'est pourquoi ces acteurs du territoire sont aussi important pour le travail de la charte.

Commentaires

C'est une action longue qui a duré plus longtemps que prévu en raison des surfaces importantes à analyser pour le technicien forestier, mais c'est un volet déterminant de la connaissance de notre territoire.

Parmi les trois actions que nous avons lancé cette année pour connaître nos plus grandes surfaces et en contacter les propriétaires, l'étude des PSG en cours est centrale, elle a permis de rassembler une information déjà disponible mais dispersée et pas toujours actualisée.

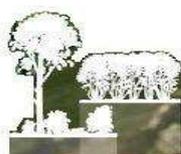


Reste à réaliser

L'action est toujours en cours de rédaction finale.

Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	0	0	0
Coûts travail animateur en euros TTC	0	0	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	4851	4851	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	0	0	0
TOTAL TTC	4851	4851	0



FICHE EVALUATION ACTION
Etude des Plans Simples de Gestion en cours de validité

GENERALITE

Objectif initial

Recenser les plans de gestion existants sur le périmètre de la charte, voir si ils sont actifs ou à l'abandon, quels travaux sont prévus, sur quelles essences et où.

Objectif final

Mieux connaître la filière bois active sur le territoire toutes essences confondues et les principaux propriétaires forestiers.

Type d'action

- Sensibilisation, promotion
- Travaux
- Etude

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires 36

FINANCES

somme initiale	4851
somme utilisée	4851

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur

partenaire 1.....

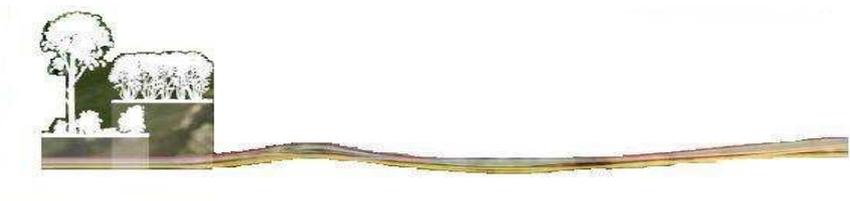
partenaire 2.....

partenaire 3.....

BILAN satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier* terminée



- Animation et diagnostic des propriétés sous RSAAC



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

CRPF

Objet initial de l'action :

- Inciter les propriétaires à réaliser une programmation de gestion sur les grandes parcelles (supérieures à 25Ha).
- Proposer un conseil individualisé et une première évaluation de patrimoine forestier.

Référence :

Conseil et aide à la décision aux propriétaires, journées de sensibilisation et de formation des propriétaires.

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

Les propriétaires de parcelles de plus de 25Ha tombent sous l'obligation réglementaire s'ils désirent exploiter leurs bois de réaliser un plan simple de gestion (PSG) de leur propriété.

Le travail effectué dans le cadre de cette action est de contacter les propriétaires de ces surfaces n'ayant pas de PSG pour les inciter à le faire, à s'inscrire dans une démarche de gestion à long terme de leurs ressources et en même temps en profiter pour faire une rapide évaluation de leurs propriétés pour avoir une idée des essences et de leur potentiel présentes sur place.



Expertise, information gratuite offerte aux propriétaires sur leur patrimoine forestier



Sensibilisation à la filière bois et relance de l'intérêt de propriétaires qui avaient abandonné la sylviculture



Répercussions immédiates :

Une meilleure connaissance des boisements présents sur le territoire de la charte et des principaux propriétaires.

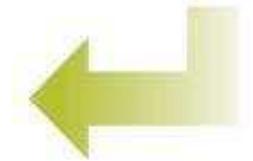
Cette action complémentaire de l'étude des surfaces dotées d'un PSG et des moyennes surfaces participe au travail de cette année pour aboutir à un inventaire général des peuplements sur le territoire.

Répercussions à long terme :

A travers cette action l'espoir est de redynamiser les propriétaires de grandes surfaces qui s'étaient écartés de la gestion pour des causes diverses : changement de propriétaires, héritages, vieillissement des propriétaires ou tout simplement oubli ou désintérêt du au temps long de la croissance des arbres.

Commentaires

16 propriétés de plus de 25Ha n'ayant pas de PSG ont été évaluées et leurs propriétaires contactés. Cela représente un travail considérable réalisé sur plus de 1000 Ha.



Les documents techniques pour chacune des 16 propriétés sont sur le CD joint.

Reste à réaliser

Action terminée.

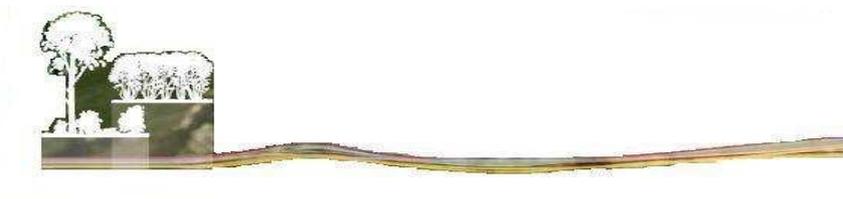
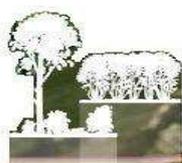


Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	3,5	3,5	0
Coûts travail animateur en euros TTC	456	456	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	10 448,3	10 448,30	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	0	0	0
TOTAL TTC	10 904,30	10 904,30	0



FICHE EVALUATION ACTION
Diagnostic des propriétés sous RSAAC

GENERALITE

Objectif initial

Incitation à la réalisation de documents de gestion pour les propriétaires qui en auraient besoin s'ils veulent exploiter leurs parcelles (+ de 25Ha).

Objectif final

Mieux connaître les grandes surfaces non gérées et inciter les propriétaires à gérer leurs bois.

Type d'action

- Sensibilisation, promotion
- Travaux
- Etude

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires 16

FINANCES

somme initiale	10 904,30
somme utilisée	10 904,30

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur Travail très positif susceptible de déboucher sur de l'exploitation et des travaux forestiers. Participe à une meilleure connaissance des grandes surfaces.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

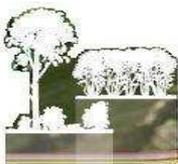
partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier terminée





**- Incitation à la réalisation de documents de gestion
Pour la moyenne propriété : 10 Ha à 25 Ha**



Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre : CRPF

Objet initial de l'action :

- Inciter les propriétaires de moyennes parcelles (entre 10Ha et 25Ha) à réaliser des plans de gestion et à programmer dans la durée leur gestion.
- Proposer un conseil personnalisé et une première évaluation de ressource aux propriétaires de ces surfaces.



Référence :

-

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

Le temps nécessaire à cette action a été un peu mésestimé ; en effet les surfaces en jeu sont très importantes et les arpenter prend du temps. Dans une première tranche le CRPF, maître d'œuvre sur cette action, s'est concentré sur les parcelles de 22Ha à 25Ha et a pu contacter et évaluer les domaines de 5 propriétaires.

Le Plan simple de gestion (PSG) comme outil de travail au long terme pour les propriétaires.



Répercussions immédiates :

Les répercussions sont semblables à celles précédemment citées pour les plus grandes parcelles : meilleure connaissance du territoire de la charte, des ressources disponibles et des principaux propriétaires qui sont des cibles d'action privilégiées pour la charte.

Répercussions à long terme :

Incitation des propriétaires à la sylviculture et la gestion à long terme de leurs parcelles.

Commentaires

La différence de cette action avec celle sur les plus de 25Ha est que les propriétaires ne sont soumis à aucune obligation de réalisation de plan simple de gestion.

L'idée est de les y inciter tout de même car le PSG représente un moyen de concrétiser et de planifier la gestion sylvicole. Cela renseigne le propriétaire sur la qualité de ses bois et le place en situation de gestion à long terme de sa ressource avec un programme et un calendrier.

Les documents techniques (cartes, fiches d'évaluation...) concernant ces 5 propriétaires sont sur le CD joint.

Relance de l'intérêt des propriétaires par information et planification de la gestion.



Objectif de rassembler sur le territoire un maximum de propriétés boisées en gestion durable planifiée à partir de 10Ha de surface.

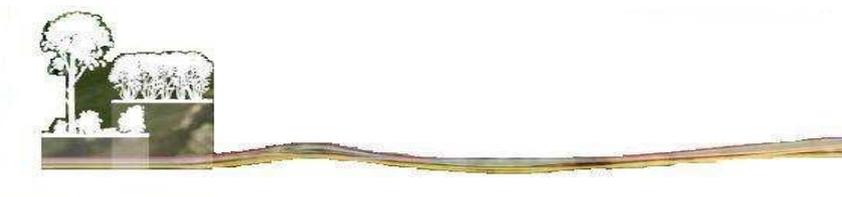
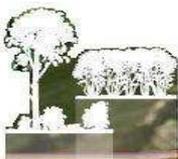


Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	3,5	3,5	0
Coûts travail animateur en euros TTC	456	456	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	3 731,50	3 731,5	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	0	0	0
TOTAL TTC	4 187,50	4 187,50	0



FICHE EVALUATION ACTION
Incitation à la réalisation de documents de gestion

GENERALITE

Objectif initial

Incitation à la réalisation de documents de gestion pour les propriétaires moyens ayant de 10Ha à 25Ha et qui n'ont pas l'obligation de faire ces documents pour exploiter.

Objectif final

Mieux connaître les moyennes surfaces et favoriser la mobilisation du bois qu'elles contiennent.

Type d'action

- Sensibilisation, promotion
- Travaux
- Etude

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires

FINANCES

somme initiale	4 187,50
somme utilisée	4 187,50

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur Ce travail tout à fait positif a été cantonné pour l'instant aux 22Ha à 25Ha faute de temps, il restera à contacter les propriétaires de 10Ha à 22Ha en 2010.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

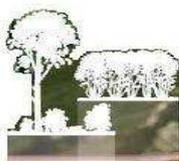
partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier terminée





- Action foncière sur le territoire de la Charte



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Animateur de la Charte, Conseil Général de l'Aude

Objet initial de l'action :

- Opérer un focus sur une zone à potentiel et étudier les possibilités d'amélioration de la mobilisation de bois par regroupement de parcelles (échanges, acquisition, cession), optimisation des accès aux pistes forestières et communication aux propriétaires.



Référence :

- Réunion CRPF sur le foncier morcelé en 2008.

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

- Définition de la zone d'étude avec un exploitant.
- Recueil des données de cadastre.
- Etude et propositions d'aménagements.
- Organisation d'une réunion avec les propriétaires pour leur proposer les aménagements présentés ainsi que les facilités financières mises à disposition par le Conseil Général de l'Aude.

Travail concentré sur une zone capable de produire du bois de châtaignier de qualité



Répercussions immédiates :

- Permet de faire passer de l'information aux propriétaires sur l'exploitation forestière et l'intérêt de structurer le foncier pour faciliter les coupes.
- Connaissance du dispositif d'aide du CG11 sur les frais de transactions foncière dans le cadre de la Charte.



Répercussions à long terme :

- Si les aménagements proposés sont suivis d'effet, cela pourra permettre de rendre cette zone à potentiel plus facilement exploitable et de renforcer la mobilisation de la ressource présente.

Contact des propriétaires et regroupement foncier pour une meilleure exploitabilité

Commentaires

La zone en question est un flanc de montagne de pente modérée allant du village de Mas Cabardès au village de Latourette Cabardès en passant par le village de St-Pierre de Vals (commune de Miraval). C'est une zone identifiée comme feuillus à potentiel sur le schéma de desserte de 1986 et validée après observation avec un exploitant forestier (entreprise Pimenta et Sobrinhos-Madeiras).

L'animateur a étudié la propriété foncière sur la zone sélectionnée et retenu plusieurs idées de remaniement à proposer aux propriétaires.

Les trois communes ont identifié les propriétaires des parcelles sélectionnées puis les propriétaires ont été invités à une réunion de présentation de l'étude et du dispositif proposé par le CG11 pour faciliter les échanges et les achats/cession de petites parcelles.

Cette réunion a eu lieu le : 25 juin 2010 en présence du Conseil Général de l'Aude. Une dizaine de propriétaires étaient présents sur les 40 invités à la réunion et une petite dizaine d'autres se sont manifestés par téléphone mais ne pouvaient pas être présents à la réunion.

Plusieurs options de regroupement ont été reçues favorablement par les propriétaires et devraient déboucher sur une action concrète :

- acquisition des parcelles de Mme Robert par Mr Pech (dossier en cours),
- Résorption d'une enclave entre des parcelles de Mr Bru et Mr Pech,
- Résorption d'enclaves appartenant à Mr Metge,
- Découpage d'une parcelle en indivision à Mas Cabardès sur le secteur A Colombis (A 482).

La zone est intéressante car a un bon potentiel et n'est pas extrêmement morcelée. Les cartes et points à aménager pour le foncier sont sur un document annexe présenté le jour de la réunion.

L'information foncière devrait aussi conduire à un projet de regroupement foncier sur la commune de Latourette Cabardès par la mairie.

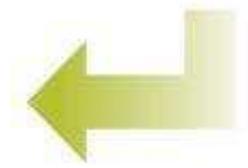
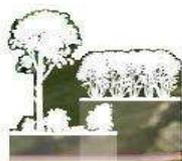


Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	83	83	0
Coûts travail animateur en euros TTC	10 640	10 640	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	0	0	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	700	700	0
TOTAL TTC	11 340	11 340	0



FICHE EVALUATION ACTION
Action foncière sur le territoire de la Charte

GENERALITE

Objectif initial

Informers les propriétaires d'une zone à potentiel pour la production de bois de châtaignier du regroupement foncier à mettre en œuvre pour tirer un meilleur revenu de leurs possessions.

Objectif final

Faciliter l'exploitation forestière sur la zone sur le long terme.

Type d'action

- Sensibilisation • Travaux • Promotion

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires 10

FINANCES

somme initiale	11 340
somme utilisée	11 340

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur Outil pratique et potentiellement efficace. Service à proposer aux propriétaires dans la durée. Action finie mais accompagnement pour les dossiers prévu.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

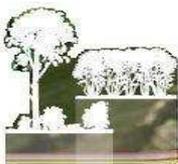
partenaire 3.....

partenaire 4.....

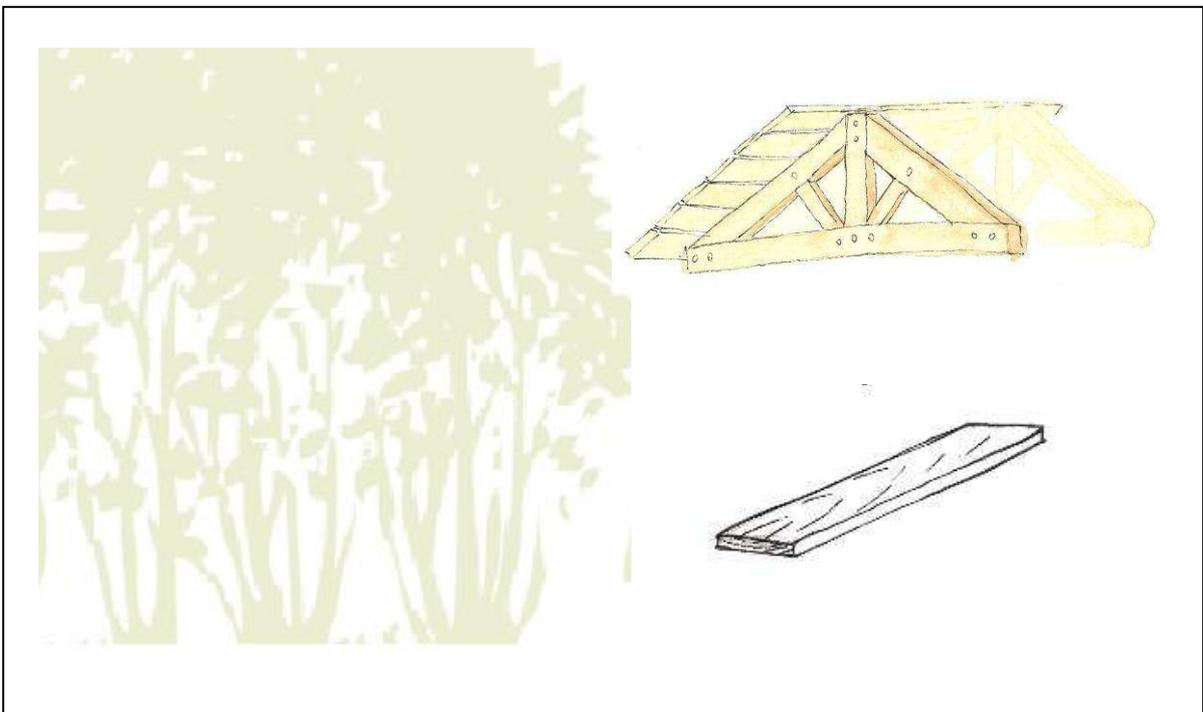
BILAN satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier Terminée

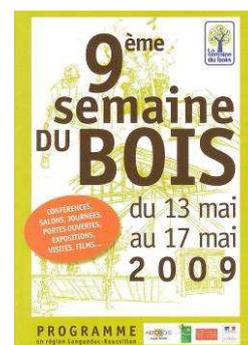


Objectif 3 : Encourager / Créer une Filière Bois
Châtaignier à L'échelle du Territoire



- **Semaine du Bois**





- Semaine du Bois

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre : Animateur de la charte

Objet initial de l'action :

1 journée organisée

- Sensibilisation du grand public au travail de la charte.
- Relayer un évènement régional sur la thématique de la filière bois.

Référence :

- Fête de la Forêt et du Bois
- Réalisation de panneaux de communication
- Film sur la rénovation des lavoirs
- Réunion sur le thème « qui fait quoi les acteurs de la forêt »

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

Une journée comprenant : communication pour annoncer la journée, préparation du contenu et animation, accueil du public.



Animation d'une journée « portes ouvertes » de la charte pour une meilleure connaissance du public des actions menées.



Répercussions immédiates :

- Communication sur un débouché de la filière bois et sur le matériau bois
- Mise en valeur du petit patrimoine du territoire
- Mise en relation des professionnels de la filière bois
- Appui aux artisans locaux (scieur, maçon) par promotion de leur travail

Répercussions à long terme :

- Partenariat et réseau avec les structures d'animations régionales.

Relais d'un événement régional, effet réseau appuyé sur la filière bois.

Commentaires

Cette action consistait en une journée de portes ouvertes de la charte forestière au public proposant une projection de film, une exposition de panneaux de communication, une présentation sur la filière bois énergie du territoire et une animation avec projection des différentes actions menées par la Charte et de ses objectifs.

Les supports de communication ont été réalisés par Arfobois qui coordonnait au niveau régional les différentes animations proposées en région Languedoc-Roussillon et l'animateur les a distribué aussi largement que possible (commerces, mairie, réunions, supermarché, site Internet).

Malgré tout une faible participation a été enregistrée avec une petite dizaine de personnes sur la journée.



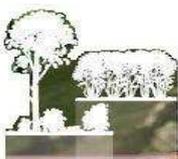
Reste à réaliser

Action terminée.



Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	17,5	17,5	0
Coûts travail animateur en euros TTC	2 280	2 280	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	0	0	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	0	0	0
TOTAL TTC	2 280	2 280	0



FICHE EVALUATION ACTION
Semaine du Bois

GENERALITE

Objectif initial

Sensibilisation des habitant à la filière bois et aux actions mises en œuvre dans le cadre de la charte.

Objectif final

Idem.

Type d'action

- Sensibilisation
- Travaux
- Promotion

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires

FINANCES

somme initiale	2280
somme utilisée	2280

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur Plutôt destinée aux habitants qu'aux propriétaires et entreprises, peu sont venus (moins d'une dizaine) lors de cette journée.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

partenaire 3.....

BILAN satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

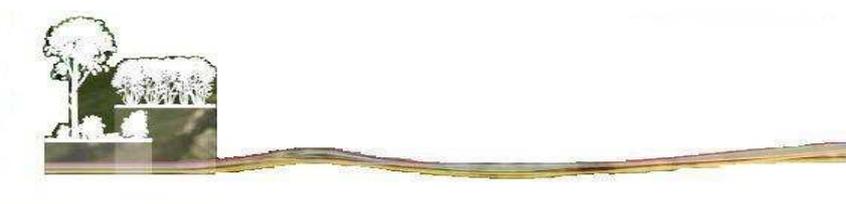
à poursuivre à modifier Terminée



Objectif 4 : Organiser / Favoriser une filière châtaignes



- ***Relais des journées de formation sur la production et la commercialisation de châtaignes en Haut-Minervois***





**- Relais des journées de formation sur la production
et la commercialisation de châtaignes en Haut-Minervois**



Maître d'ouvrage :

Communauté de communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

L'animateur de la Charte

Objet initial de l'action :

- Aboutir à l'émergence de projets en apportant une information pratique et technique
- Fournir une possibilité de revenu complémentaire aux habitants.
- Développer une activité sur la production de châtaignes.

Référence :

- Réunion à la SICA du Carroux avec le SUAMME.
- Contact avec les propriétaires et visites de terrain.
- Information sur les techniques de greffes lors d'une sortie de terrain avec démonstration.

Evaluation de l'action

Travail effectué :

- Recherche des producteurs de châtaignes actifs ou potentiels sur le territoire.
- Etablissement d'une liste de contacts de propriétaires intéressés par la production de châtaignes.



Apporter des
conseils techniques
aux propriétaires



- Préparation de communication aux propriétaires pour les inviter aux journées de formation de la CC du Haut-Minervois.
- Participation aux journées, établissement de comptes rendus et diffusion de ceux-ci.

Répercussions immédiates :

- A l'occasion des formations organisées par la CC du Haut-Minervois, recontacter les producteurs connus pour les inciter à participer et à se former aux techniques professionnelles de production.
- Conforter les propriétaires dans leur démarche de projets.

Appuyer les projets en cours



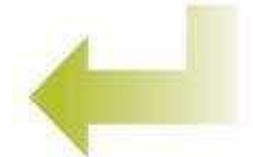
Répercussions à long terme :

- Le développement de liens entre producteurs est un élément qui doit permettre de faciliter leur regroupement, lequel serait très positif pour le lancement d'une filière dynamique sur le territoire.

Commentaires

Les contacts de producteurs sur le territoire sont établis, les communications sont prêtes, il ne reste plus qu'à lancer les formations pour la CC du Haut-Minervois, mais il y a eu du retard à cause de la difficulté à trouver un intervenant. La première journée devrait se dérouler après l'été 2010.

Insertion du Territoire dans une démarche qualitative



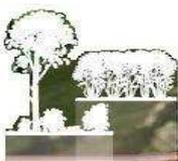
Reste à réaliser

Il reste à assister aux journées qui sont prévues pour se dérouler autour de l'été 2010 ainsi qu'à rédiger les comptes rendus et à les envoyer à la liste de contacts.



Tableau d'Evaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	11,5	5,75	5,75
Coûts travail animateur en euros TTC	1 520	760	760
Coûts Prestataires en Euros TTC	0	0	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	0	0	0
TOTAL TTC	1 520	760	760



FICHE EVALUATION ACTION

Relais des journées de formation production de châtaigne de la CC du Haut-Minervois

GENERALITE

Objectif initial

Formation technique sur la production professionnelle de châtaigne aux propriétaires voulant en faire le commerce ou de produits transformés.

Objectif final

Augmenter la production de châtaigne du territoire et l'orienter vers la qualité pour la commercialiser.

Type d'action

• Sensibilisation

• Travaux

• Promotion

Action terminée

OUI

NON

Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI

NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public

entreprises

propriétaires

FINANCES

somme initiale

1 520

somme utilisée

760

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur

L'action n'a pas pu être finalisée en raison de retards en Haut-Minervois, à terminer, vraisemblablement à la rentrée (après l'été 2010).

partenaire 1.....

partenaire 2.....

partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN

satisfaisant

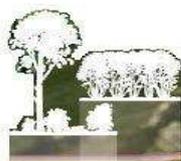
mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre

à modifier

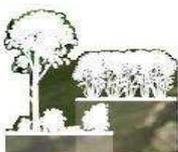
Terminée



Objectif 5 : Structuration locale du Bois Energie



- ***Bilan carbone de la filière bois énergie du territoire***





- Bilan carbone de la filière bois énergie du territoire



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Animateur de la charte

Objet initial de l'action :

- Connaître l'impact carbone de la SEMBE lancée en Haut-Cabardès.
- Comparer les émissions de CO₂ entre chauffage au bois et aux énergies fossiles.
- Promouvoir le bois énergie et la filière lancée sur le territoire.

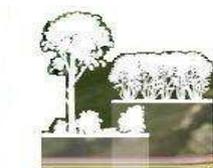
Référence :

- Documents ADEME de référence sur les combustibles bois.
- Données d'exploitation de la SEMBE.

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

- Un calcul a été mené pour savoir combien de tonnes de CO₂ la SEMBE a émis lors d'une année de fonctionnement (saison



Données techniques
sur la plus value
environnementale
du chauffage au
bois



de chauffe : hiver 2008/2009) pour le transport, le broyage et le chargement de ses combustibles.

- Ce calcul a ensuite été comparé au nombre de tonnes de CO2 qui a été évité par l'utilisation du bois au lieu d'énergies fossiles traditionnelles sachant que le bilan de l'utilisation du bois est considérée comme neutre puisque les forêts sont gérées durablement et que les émissions dues à la combustion du bois sont égales aux absorptions de CO2 des arbres en croissance.
- Le bilan fait apparaître un gain de 829 tonnes de CO2 évitées par l'activité de la SEMBE en un an.

Répercussions immédiates :

- Promotion du chauffage au bois,
- Argument de décision pour installer une chaudière bois et de réponses aux interrogations légitimes du public sur le bien fondé de l'utilisation du bois.

Répercussions à long terme :

- Développement de la filière bois énergie.

Commentaires

En considérant que différents combustibles de chauffage sont déjà présents sur le territoire, on peut comparer les choix de chauffage au bois ou aux énergies fossiles.

Le bilan est parlant puisque dans notre étude quand ces produits (bois, fioul, gaz) sont disponibles, faire le choix d'un chauffage au bois s'avère 50 fois moins émetteur de CO2 qu'un chauffage classique au fioul pour les petites installations ou au gaz pour les plus importantes. C'est une donnée importante pour valoriser la filière bois énergie sur notre territoire.

Le bilan est un document annexe au bilan.

Meilleure communication et promotion de la filière mise en place sur le territoire.

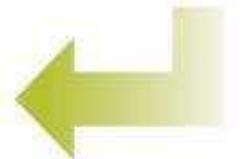
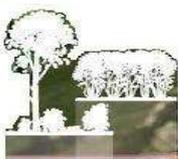


Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	17,5	17,5	0
Coûts travail animateur en euros TTC	2 280	2 280	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	0	0	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	0	0	0
TOTAL TTC	2 280	2 280	0



FICHE EVALUATION ACTION
Bilan carbone de l'activité de la SEMBE

GENERALITE

Objectif initial	Objectif final
Etudier les émissions de CO2 de la SEMBE sur une année et les comparer aux émissions qui auraient eu lieu sans la SEMBE.	Apporter des réponses au bilan environnemental du bois énergie

Type d'action

Sensibilisation
 Travaux
 Promotion

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises 1 propriétaires

FINANCES

somme initiale	2280
somme utilisée	2280

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur L'étude a fourni une réponse prévisible mais très en faveur du bois énergie qui permettra de valoriser le travail de la SEMBE.

partenaire 1.....

partenaire 2.....

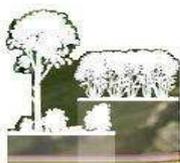
partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

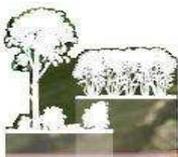
à poursuivre à modifier Terminée



Objectif 6 : Vie de la charte, communication et accueil
du public en forêt



- ***Fête de la Forêt et du Bois***
- ***Communication, présentation de la charte aux évènements ponctuels***





- Fête de la Forêt et du Bois



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Communauté de communes du Haut-Cabardès et prestataires

Objet initial de l'action :

- Reconduire cette manifestation qui avait eu un bon succès en 2008 pour valoriser les actions de la charte, son rôle, ses partenaires, sensibiliser le grand public à l'importance de la ressource que constitue la forêt.
- Cependant la forme a évolué pour répondre à un besoin de faire passer l'information au premier plan devant les aspects récréatifs.



Référence :

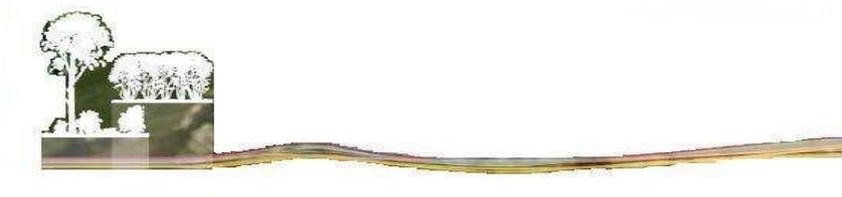
- Fête de la Forêt et du Bois 2008.
- Accueil de public en forêt avec accrobranche 2007.

Evaluation de l'action

Avoir à disposition un matériel de communication visuellement attirant

Travail effectué :

- Organisation matérielle des trois journées.



- Conception de contenu pour le forum (document de présentation) et pour la conférence bois énergie (sujets abordés, interventions).
- Travail en partenariat avec la CC du Haut-Minervois pour l'organisation générale et la réalisation de flyers et affiches de communication.
- Animation des journées.

Répercussions immédiates :

- Promotion de la Charte Forestière vers la population.
- Information sur les métiers du bois et de la forêt et les formations qui mènent.
- Etat des lieux de la filière bois énergie lancée dans le département.
- Evènement renforçant le dynamisme du territoire et l'offre d'animation.

Faire circuler cette information sur le territoire et lors des évènements



Répercussions à long terme :

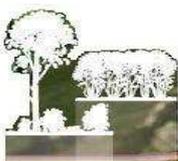
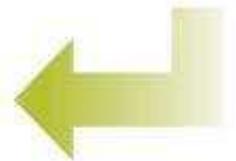
- Meilleure sensibilisation de la population pour le travail réalisé par la charte forestière.
- Meilleures connaissances de la population des partenaires de la charte et acteurs de la forêt.
- Sensibilisation aux actions menées, à l'importance de la valorisation des ressources bois et forêts.

Faire connaître au public les autres acteurs et partenaires de la charte

Commentaires

Cette action a été un peu particulière puisque gérée en partenariat étroit avec la Communauté de communes du Haut-Minervois qui a souhaité prendre un rôle plus actif. En effet, dans un souci d'équilibrer sur le territoire de la charte les réalisations du programme d'actions 2009, sur les trois journées de la Fête de la Forêt et du Bois deux se sont déroulées en Haut-Minervois, de ce fait il était naturel pour la CC du Haut-Minervois de participer activement à leur réalisation en mettant à disposition du personnel, en réalisant en interne le travail de graphisme pour la communication et en louant du matériel.

Le résultat en a été un forum des métiers fréquenté par plusieurs classes scolaires et du public soit environ 200 personnes sur la journée, une conférence bois énergie à destination des professionnels qui a accueilli une trentaine de personnes et une journée plus festive qui a malheureusement été en partie gâchée par les intempéries car la plupart de ses activités se déroulaient en extérieur. Cette dernière a vu la participation d'environ 80 personnes sur la journée.



On retiendra la fragilité des animations d'extérieur même à la belle saison, le succès général de ces manifestations en termes de participation pour le forum et avec un effet de réseau très positif pour la filière bois énergie. Les résultats sont à nuancer concernant l'information effectivement transmise lors du forum car l'âge moyen des classes qui se sont présentées était parfois trop jeune pour communiquer de manière technique sur les métiers, les contacts se sont alors fait plutôt sur une information générale.

Forum des métiers du bois et de la forêt :



Journée festive à Castans :

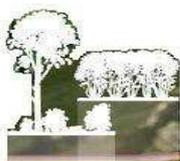
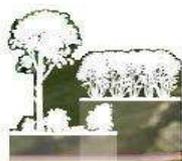


Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	23,5	23,5	0
Coûts travail animateur en euros TTC	3 040	3 040	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	7 500	6 730,10	769,9
Frais annexes (déplacements et courriers)	100	100	0
TOTAL TTC	10 640,00	9 870,10	769,90



FICHE EVALUATION ACTION
Fête de la Forêt et du Bois

GENERALITE

Objectif initial

Sensibiliser un public toujours plus large à la ressource que constitue la forêt et le bois pour les territoires.

Objectif final

Faire connaître la Charte Forestière à un public plus large

Type d'action

•

Sensibilisation

•

Travaux

•

Promotion

Action terminée

OUI

NON

Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI

NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public

entreprises

propriétaires

FINANCES

somme initiale

10 640

somme utilisée

9 870,10

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur

Forme originale cette année qui a connu un bon succès malgré une journée partiellement gâchée par la pluie. Plus de 300 personnes sur ces trois jours.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN

satisfaisant

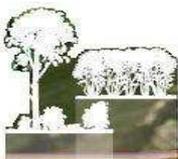
mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre

à modifier

Terminée





- Communication, présentation de la Charte aux évènements ponctuels



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Communauté de communes du Haut-Cabardès

Objet initial de l'action :

- Intégrer dans le programme d'action toutes les participations de la charte aux micros évènements sur lesquels elle est sollicitée et pour lesquels l'animateur doit fournir un travail non négligeable d'animation et de préparation.
- Diffusion d'information au plus grand nombre : scolaires, grand public, professionnels en fonction des types d'évènements.

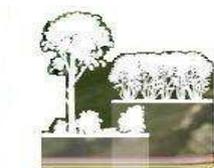
Référence :

- Fête de la Forêt et du Bois
- Développement de lien entre acteurs de la filière bois
- Semaine du bois 2009

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

- Préparation de contenus et d'interventions



- Animation lors de deux journées, une réunion à destination des professionnels sur la filière bois et deux visites de partenaires à propos du bois énergie.

Répercussions immédiates :

- Diffusion des informations liées aux actions de la charte
- Diffusion d'information sur les ressources en bois présentes sur les communes de la charte

Répercussions à long terme :

- Meilleure connaissance de la Charte Forestière par le grand public.
- Amélioration des relations avec les partenaires lors des évènements, effet de réseau.
- Présence de la Charte renforcée au-delà du territoire.

Commentaire

La Charte forestière a participé à la JDE : la Journée Départementale de l'Environnement le 11 octobre 2009

à Villegly, grand rassemblement des structures et associations d'acteurs ayant un rôle dans la protection de l'environnement, dans l'éducation à l'environnement et dans sa sensibilisation auprès du public.

L'animation a été conçue en partenariat sur une journée complète et réalisée sur un stand commun avec le CAUE de l'Aude (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) des Hautes Corbières et le Pays Corbière Minervois. Plusieurs centaines de personnes de tout le département étaient présentes.

Une réunion de promotion de la construction bois a été organisée à destination des élus et professionnels avec l'appui et l'animation de l'URCoFor (Union Régionale des Communes Forestières) de Languedoc-Roussillon, du CNDB et d'Arfobois le 23 octobre 2009 : « Le bois construction ; avantages et modalités d'utilisation dans les bâtiments communaux ». Une vingtaine de personnes étaient présentes.

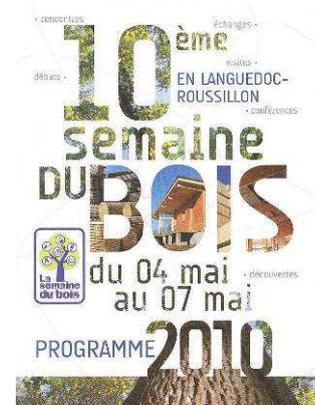
La Semaine du Bois 2010 qui s'est déroulée début mai 2010 n'a pas été intégrée au programme 2010 mais bien au programme 2009 en tant qu'évènement annexe et non plus comme une action à part entière. L'investissement en temps a été moins important puisque le CAUE de l'Aude a pris en charge l'organisation générale. L'animateur a participé à la journée du 5 mai 2010 sur l'amont de la filière bois (visite de parcelle forestière et d'unité de séchage sous vide de la scierie Inard Bois à Villemoustaussou.



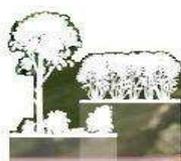
Enfin dans le cadre de la promotion du bois énergie deux réunions ont été tenues, l'une avec des représentants de l'Office National des Forêts comme intermédiaires pour un territoire des Pyrénées Orientales (Commune de Prat de Mollo) s'intéressant au modèle d'organisation développé en Haut-Cabardès avec la société d'économie mixte SEMBE.

Sur le même sujet, la Communauté de communes du Haut-Cabardès a accueilli une délégation d'élus des communauté de communes des Vallons du Gers et des Coteaux de Gascogne (une dizaine de personnes) et l'animateur de la charte a présenté le travail réalisé ainsi que la SEMBE : statut juridique et organisation matérielle de l'activité.

Ce contact a été fructueux puisque ces élus ont décidé de prendre à leur compte le modèle audois pour tenter de le dupliquer dans le Gers et de lancer là-bas aussi une filière locale d'approvisionnement en plaquettes.



	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	17,5	17,5	0
Coûts travail animateur en euros TTC	2 280	2 280	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	0	0	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	200	200	0
TOTAL TTC	2 480	2 480	0



FICHE EVALUATION ACTIONS
Communication, présentation de la charte aux événements ponctuels

GENERALITE

Objectif initial

Poursuivre la participation de la Charte aux événements ponctuels d'animation et formation. Garder la charte active avec ses partenaires.

Objectif final

Communiquer sur le travail de la charte aux cours d'événements organisés par d'autres structures.

Type d'action

- Sensibilisation
- Travaux
- Promotion

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires

FINANCES

somme initiale	2480
somme utilisée	2480

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur

Ces événements contribuent à conserver la charte présente à l'extérieur de son territoire propre et permet de dépasser son programme d'action.

partenaire 1.....

partenaire 2.....

partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN

satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier Terminée



Conclusion

Les actions du programme 2009 ont tendu vers moins de communication et plus de soutien à la mobilisation de la ressource bois, comme le préconisait le bilan du programme 2008 et ont permis plusieurs avancées importantes :

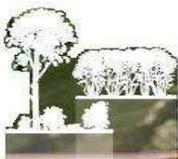
- La poursuite des coupes d'exploitation de bois initiées en 2008.
- La poursuite de l'activité de la filière bois énergie avec un développement de la clientèle mais un repli des consommations cette année. On a pu montrer également sa valeur ajoutée environnementale grâce au bilan carbone.
- Le succès de la fête de la forêt et du bois qui a évolué cette année sur un évènement partagé spatialement entre les deux communautés, sous forme de forum, de conférence et de journée festive, le tout s'étalant sur trois jours.

En résumé on peut dire que sur la partie amélioration de peuplements les actions sont freinées par le manque d'investissement et d'aide aux propriétaires pour faire des dépressages et des éclaircies précoces ainsi que pour la réalisation de plans de gestion de leurs parcelles (pour ceux qui ont des surfaces supérieures à 10 Ha). En effet l'amélioration de peuplements n'est pas rentable pour le propriétaire, c'est un investissement dont la valeur ajoutée se trouve sur le long terme.

Sur la partie mobilisation, les actions se succèdent et malgré les nombreux handicaps du territoire (manque de routes au gabarit, morcellement du foncier, pentes et motivation des propriétaires) des résultats intéressants ont pu être atteints en réalisation de chantiers d'exploitation (une vingtaine d'hectares en 2 ans).

Sur les axes de développement de filières, la production de châtaigne ne se structure pas malgré une information régulière et de la formation aux techniques professionnelles de production proposée aux propriétaires désireux de cultiver ce fruit. En fait peu ont l'objectif de dépasser le cadre du hobby car cela nécessite un statut d'agriculteur ou-bien de cotiser à une mutuelle sociale agricole, de plus les fruits vendus doivent être des variétés agricoles reconnues nécessitant des châtaigniers greffés dont tous les propriétaires ne disposent pas et qu'il faut du temps pour mettre en production.

La filière bois est bien présente en Montagne Noire et active sur les essences résineuses. Le travail de valorisation du châtaignier voulu par la charte a permis de montrer l'intérêt de cette essence pour la rénovation des lavoirs, la stèle des mineurs et les chantiers d'exploitation ont aussi permis de commercialiser noblement ce bois au Portugal. Pour autant nous n'avons pas



réussi pour l'instant à structurer dans la durée de filière sur cette essence localement. Les élus des communes de la charte notamment sont en manque de moyens financiers pour lancer des projets de rénovation de patrimoine (communes de quelques centaines d'habitants et moins) sur lesquels une communication aurait pu être faite pour amorcer la filière.

La filière bois énergie est lancée avec succès comme cela a déjà été souligné dans le précédent bilan d'actions et les bénéfices se font sentir à de multiples niveaux : ressources pour la communauté de communes en location de plateforme et facturation d'heures de travail d'agents, achat de production des partenaires de la SEMBE, débouché de substitution pour les déchets de bois alors que les débouchés traditionnels en trituration sont en réduction à cause des difficultés structurelles de la filière papier, diminution des émissions de gaz à effet de serre, réduction de factures de chauffage pour les locataires des logements alimentés par les chaudières bois.

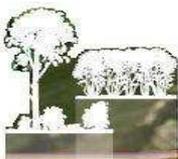
Enfin la partie communication a été souvent l'occasion de mieux faire connaître le dispositif de charte forestière, le territoire du Haut-Cabardès et Haut-Minervois, de faire avancer les autres objectifs et de créer une animation bienvenue en milieu rural qui a contribué à son dynamisme.

2007 : premières actions surtout axées sur la connaissance du territoire et de la ressource bois (typologie des stations de châtaigniers, étude Alcina).

2008 : un effort vers plus de communication pour faire connaître la charte forestière et ses travaux (panneaux de communication, film sur la filière bois, Fête de la Forêt).

2009 : un recentrage sur le travail de fond pour mieux mobiliser la ressource et les propriétaires forestiers privés.

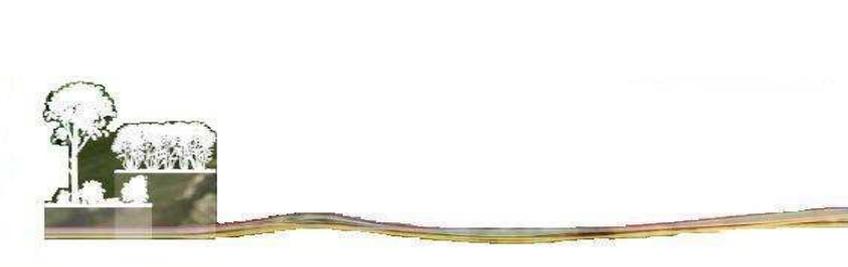
2010 : un travail en continuité sur la mobilisation avant le bilan de la première phase d'action de la charte forestière (2007/2010) et la réactualisation globale des objectifs stratégiques.



ANNEXES



- ***Les avancées de la charte depuis son commencement***



Les avancées de la charte depuis son commencement

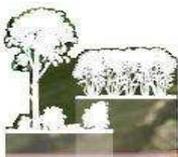
Introduction :

Pour faire un bilan complet de l'état d'avancement de la charte forestière du Haut-Cabardès et Haut-Minervois il est nécessaire de considérer dans leur ensemble les actions menées ainsi que les répercussions non directement liées au programme d'action mais qui en découlent et qui permettent d'apprécier l'intérêt global de la démarche de charte forestière pour le territoire.

Le constat de départ pour territoire de la charte mettait en avant à la fois la grande ressource forestière présente (66% du territoire est boisé) et les nombreux obstacles à la mise en valeur et à l'utilisation de cette ressource : les pentes fortes des vallées, la mauvaise desserte routière des parcelles pour les camions grumiers, le fort morcellement du foncier obligeant à contacter de nombreux propriétaires et à obtenir leur accord pour exploiter et même parfois la faible motivation de ces derniers pour exploiter leurs bois car n'habitant pas sur place, se jugeant trop vieux pour organiser des travaux ou encore leur parcelle étant de trop petite taille pour justifier une intervention.

Ce premier constat se doublait d'une absence générale de travaux forestiers sur l'essence patrimoniale choisie par la charte : le châtaignier depuis les années quatre-vingt et donc une perte de connaissances et de savoir-faire des propriétaires. De plus les châtaigniers présents sur le territoire n'ayant pas subis d'opération de coupe ou d'amélioration depuis plus de vingt ans ont souvent poussés en trop forte densité.

Cela explique le fait que le territoire est essentiellement peuplé de taillis de châtaigniers vieillissants dont la qualité de bois est pauvre et peu rémunératrice. Les professionnels de la filière bois autrefois nombreux (notamment les petites scieries) sur le territoire se comptent aujourd'hui sur



les doigts de la main et la filière bois pour les feuillus et le châtaignier en particulier est, au commencement de la charte, quasi inexistante.

Les élus des Communautés de communes du Haut-Cabardès et Haut-Minervois, conscients de toutes ces difficultés ont choisi de mettre en œuvre une charte forestière pour travailler à lever ces freins au développement de leurs territoires.

A travers 6 grands objectifs, trois programmes d'actions et des actions dites « préfiguratives » en 2006, l'animateur de la charte et ses partenaires ont relevé ce défi :

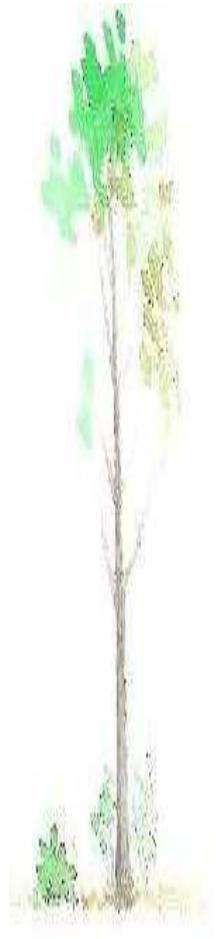
La filière bois de châtaignier

2006 :

- Une opération d'amélioration de peuplement est réalisée et montrée aux propriétaires.
- Une étude typologique du châtaignier en Montagne Noire est réalisée sur un échantillon de 100 placettes par le bureau d'expert forestier Alcina, ceci afin d'apporter un outil de diagnostic des différents types de peuplements que l'on peut rencontrer sur le territoire.
- Présentation des résultats de l'étude durant 2 journées de sensibilisation.

2007 :

- L'étude d'Alcina sert de base à une étude de l'Institut Forestier National sur l'autécologie du châtaignier en Montagne noire étudiant l'impact des facteurs environnementaux sur la qualité des peuplements rencontrés dans le but de pouvoir déterminer le potentiel des stations pour le châtaignier.
- Avec les données recueillies un guide pratique de sylviculture du châtaignier est réalisé pour les propriétaires.
- 23 propriétaires sont conseillés individuellement par l'animateur et un technicien du CRPF de l'Aude pour un total de 50 Ha analysés. De ces entretiens émergent 6 possibilités de projets d'exploitation (5 de coupe rase et 1 d'amélioration).
- Une étude est menée par la CCI de Carcassonne sur l'opportunité de l'installation d'une scierie à Lespinassière. En effet, il y a sur place une personne désireuse de démarrer une entreprise de sciage locale mais manquant d'information et de visibilité sur ses réelles chances de succès.
- 6 parcelles de référence pour les taillis de châtaigniers sont identifiées dans un but de pédagogie vers les propriétaires et leur démontrer la plus value de l'amélioration.



- une journée de sensibilisation des propriétaires à la gestion sylvicole du châtaignier (parmi les 18 propriétaires présents à cette journée, 15 sont contactés ensuite par l'animateur dans le cadre des conseils techniques).
- Les bois coupés lors de l'opération d'amélioration de peuplement à Roquefère sont valorisés en partenariat avec la chambre des métiers et la CAPEB lors de la rénovation de 3 anciens lavoirs de village (Roquefère, Cubserviès et Labastide-Esparbairénque) et d'un fénial (en forêt départementale).
- Animation pour la création d'une plateforme de retournement pour camions a été conduite en partenariat avec l'ONF sur une parcelle de forêt communale à Roquefère pour rendre possible son exploitation. La plateforme a été réalisée.

2008 :

- 2 projets de coupes rases se réalisent : 8 Ha à Labastide Esparbairénque (1 propriétaire privé) et 6 Ha en forêt communale de Roquefère.
- 6 propriétaires contactés pour 108 Ha. De ces premiers entretiens ressortent une possibilité de plan simple de gestion sur 80 Ha, un projet de coupe rase sur des parcelles rassemblant 5 Ha et un projet de rattachement de 2 Ha à la coupe en cours à Roquefère. De nombreux autres contacts restent à prendre.
- Une réunion d'information générale sur les acteurs du milieu forestier et de l'organisation d'un chantier de coupe. Au moins 2 autres réunions doivent suivre.
- Une réunion avec les professionnels de la filière pour montrer les résultats de l'opération de rénovation des lavoirs, une visite de terrain sur les débouchés économiques pour le châtaignier dans les Pyrénées Orientales fin mars.
- Un film également sur la rénovation des lavoirs est réalisé et présenté.
- Une opération de promotion sur l'amélioration de peuplement reste à réaliser.
- La scierie de Mr Lucet a poursuivi son développement suite à l'appui fourni par l'étude de la CCI et ses volumes annuels de production ont doublé par rapport à 2007.
- Les bois coupés lors de l'éclaircie de St-Julien ont permis de réaliser, en plus des lavoirs et du fénial, une stèle pour commémorer l'activité de la mine d'or de Salsigne et des mineurs qui ont perdu la vie durant son fonctionnement. Cette stèle dont la structure entièrement réalisée en châtaignier a été construite grâce au travail de Mr Dauriac (charpentier) et Mr Lucet (scieur) deux professionnels du territoire et en cela a participé à illustrer l'utilisation du bois de châtaignier.

2009 :

- Journée d'accueil du public lors de la Semaine du bois régionale.
- Poursuite des projets de rénovation de lavoirs qui devraient se concrétiser fin 2010 ou début 2011.
- Journée de formation sur la construction bois avec l'URCOFOR le 23 oct.



- Grand programme de mobilisation initié pour connaître les grandes propriétés boisées du territoire et contacter les propriétaires pour relancer si besoin la gestion durable des parcelles. 3 actions : études des PSG, contact des propriétés de plus de 25Ha sans PSG, animation des 22Ha à 25Ha.
- Action foncière sur une zone à potentiel pour aménager le foncier et faciliter l'exploitation. 2 Projets de regroupement foncier en cours à Latourette Cabardès et Miraval, d'autres en préparation.
- Intégration des placettes améliorées de Roquefère au réseau d'étude CRPF et d'une placette en forêt départementale par l'ONF.

La filière châtaigne

2007 :

- Une réunion d'information sur les techniques d'entretien et de rénovation de vergers.
- Prises de contacts avec des propriétaires et 5 visites de terrains.

2008 :

- Une journée de formation aux techniques de greffe et une journée de visite de coopérative agricole commercialisant des châtaignes (SICA du Caroux) et d'un producteur de châtaignes.
- Prise de contacts avec une douzaine de propriétaires se dirigeant vers des rénovations de vergers ou bien produisant déjà.
- Projet d'atelier de diversification en Haut-Minervois travaillant pour partie sur la châtaigne.

2009 :

- préparation de communication aux producteurs identifiés dans le cadre des journées prévues en Haut-Minervois. Ces journées n'ont pas encore eu lieu.

La filière bois énergie

2006 :

- Visite de terrain avec les élus pour leur montrer une chaudière à plaquettes de bois à Fraïsse sur Agout.
- Mise en place d'un Pôle d'Excellence Rurale (PER) sur les énergies renouvelables portant sur la construction d'une plateforme de stockage à Villanière et une chaudière à plaquettes de bois à Salsigne.

2007 :

- Le territoire est labellisé PER, la plateforme est construite ainsi que le réseau de chaleur du lotissement de Salsigne.



- Organisation de l'approvisionnement en bois énergie de la chaudière (prestataire pour achat de bois, broyage et transport).

2008 :

- Une société d'économie mixte est chargée d'assurer l'approvisionnement en bois énergie de la chaudière de Salsigne et des chaudières de Grazaillles (Carcassonne) et des Fontanilles (Castelnaudary) avec lesquelles des contrats sont nouvellement signés. L'approvisionnement passe de 400 MAP (mètres cube apparent de plaquettes) à l'année pour Salsigne à environ 8000 MAP pour les trois chaudières. D'autres projets de chaudières à bois se précisent dans le secteur de la SEMBE, notamment à Carcassonne et Fanjeau.

Cette société constitue une des toutes premières initiatives dans le département à la fois dans le temps et en volumes de bois énergie distribués. Les effets positifs pour le territoire sont l'apport de ressources pour le territoire (loyer de la plateforme de stockage, emploi de personnel facturé à la SEMBE et taxe professionnelle), les débouchés de valorisation de déchets de l'exploitation forestière.

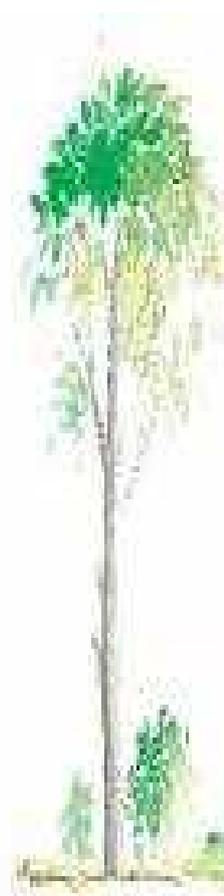
- Etude du séchage de plaquettes à l'air libre pour améliorer la gestion des stocks et des approvisionnements.

2009 :

- Bilan carbone de l'activité de la SEMBE est calculé est s'avère très positif : si on compare les solutions de chauffage présentes sur le territoire, le bois est 50 fois moins émetteur de CO₂ que les énergies fossiles traditionnelles.
- Durant l'hiver 2009/2010 la SEMBE fournit les chaudières de Salsigne, Grazaillles (Carcassonne), Fontanilles (Castelnaudary), L'Avenir (Port la Nouvelle) et fait une première livraison de test à la Maison de retraite de Fanjeaux dont elle a obtenu le contrat. 4 particuliers sont aussi livrés.

2010 :

- La fin de la saison de chauffe 2009/2010 voit la SEMBE remise en concurrence pour les chaudières de la SAAHLM (Grazaillles, Fontanilles et l'Avenir) son principal client. C'est un enjeu fort pour la pérennité de la SEMBE d'être choisie à nouveau sur ces contrats. Résultats de l'appel d'offre le 15 septembre 2010.
- La SEMBE continue en parallèle son lobbying pour l'utilisation du bois énergie et permet à l'hôpital de Carcassonne d'envisager 30% d'énergie bois sur son futur site de Montredon à Carcassonne. La décision du conseil d'administration dira début septembre si les efforts de la SEMBE ont été fructueux.



Communication, accueil du public en forêt

2006 :

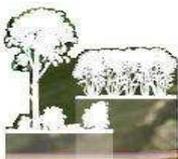
- Information passée aux propriétaires lors du chantier expérimental de St-Julien.

2007 :

- Guide sylviculture du châtaignier distribué largement.
- Journée accrobranche pour le public, activité ludique permettant de toucher un public plus large que les propriétaires de bois, capable de sensibiliser à la valeur de la forêt.
- Communication également lors des journées d'information sur la gestion sylvicole et agricole du châtaignier.
- Mise en place du site Internet commun aux 3 chartes forestières en collaboration avec la charte du Chalabrais et celles de Suberaie des Aspres et Albères. Ce site propose les téléchargements des documents relatifs aux chartes (bilans d'actions, diagnostics et orientation...), informe sur les actualités des trois territoires, les dates des réunions et bien d'autres informations.

2008 :

- Une grande journée d'accueil du public en forêt au lac de Pradelles cabardès remplace la journée accrobranche en l'élargissant. Cette fois on trouve à cette journée : de l'accrobranche, des ballades à cheval et en calèche, des jouets en bois, de la lecture de paysage, des musiciens, un conteur clown, des stands d'artisans locaux et de la charte forestière auquel est présenté le film sur la rénovation des lavoirs et du fénial et distribué le guide de sylviculture du châtaignier. Environ 300 personnes participent à cette journée, venant des environs de Carcassonne, de Montagne Noire ou du Tarn.
- Réalisation de brochures d'une page recto-verso sur les communes de la charte forestière, leurs ressources forestières et les actions menées.
- Une exposition de panneau sur la charte, ses actions, ses partenaires et sur l'exploitation du châtaignier est conçue. Elle est présentée notamment lors de la fête de la châtaigne à Castans, le 26 octobre 2008.
- Présentation de la filière bois énergie à des étudiants élèves ingénieurs lors d'une visite de site organisée par Mr Oger de l'Université de Toulouse.
- Présentation en salle et sur le terrain de la charte forestière aux étudiants en BTS : « Gestion et protection de la nature » du lycée Charlemagne (Carcassonne) en collaboration avec Mathieu Chanut du CRPF, le 13 novembre 2008.
- Présentation sur le terrain de la charte et de la filière bois énergie à une formation de personnel de l'équipement (DDE-DDA), organisée par JP Gleize, le 14 novembre 2008.



2009 :

- Fête de la forêt et du bois en septembre 2009 sur 3 jours rassemble 300 personnes.
- Participation à des évènements ponctuels : Journées de l'Environnement le 11 octobre à Villegly, semaine du bois 2010.
- Contact sur le thème du bois énergie pour diffuser l'expérience de la SEMBE.

